

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Saint-Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Saint-Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (17649)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Saint-Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (17649)	Jury par défaut	Autres candidats	7	91	65	63	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	95	73	63	6
		Bacheliers technologiques toutes séries	7	129	86	68	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Saint-Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (17649)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	50	43	42	4	100 %
			Masculin	41	22	21	0	0 %
			Total	91	65	63	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	59	46	42	3	50 %
			Masculin	36	27	21	3	50 %
			Total	95	73	63	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	80	58	48	3	50 %
			Masculin	49	28	20	3	50 %
			Total	129	86	68	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Saint-Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (17649)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	1	0	0	0 %
				Sans mention	38	25	24	2	50 %
				AB	29	28	28	1	25 %
				B	11	11	11	1	25 %
				Total	82	65	63	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	8	3	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	37	23	18	1	16,7 %
				AB	37	35	31	5	83,3 %
				B	8	7	7	0	0 %
				TB	5	5	5	0	0 %
				Total	95	73	63	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	11	1	0	0	0 %
				Sans mention	67	38	25	3	50 %
				AB	38	35	31	0	0 %
				B	11	10	10	3	50 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	129	86	68	6	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Saint-Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (17649)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	62	50	48	1	25 %
			En réorientation	11	9	9	1	25 %
			Non scolarisés	13	6	6	2	50 %
			Scolarité étrangère	4	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	91	65	63	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	75	57	49	5	83,3 %
			En réorientation	4	4	4	0	0 %
			Non scolarisés	15	11	9	1	16,7 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	95	73	63	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	111	77	59	6	100 %
			En réorientation	8	5	5	0	0 %
			Non scolarisés	10	4	4	0	0 %
			Total	129	86	68	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Saint-Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (17649)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	56	34	28	4
			Autres doublettes	69	50	38	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Saint-Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (17649)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	44,8 %	40,5 %	42,4 %	66,7 %
		Autres doublettes	55,2 %	59,5 %	57,6 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Moyennes liées aux matières générales, communes avec notre BTS : français, anglais et maths. Moyennes liées aux matières spécifiques /technologiques/professionnelles, qui sont soit communes avec notre BTS (éco-droit, gestion, commerce, architecture...), soit représentatives du bac préparé.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations sur bulletins	Appréciations des professeurs figurant sur les bulletins de Terminale, mais aussi de Première : - Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'expression écrite	Très important
Savoir-être	Appréciations sur bulletins	Appréciations des professeurs figurant sur les bulletins de Terminale, mais aussi de Première : Autonomie, Capacité à s'investir, Implication, Capacité à fournir des efforts, Concentration en classe, Assiduité, Ponctualité.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Prise en compte de la lettre de motivation des candidats pour vérifier la cohérence du projet.	Complémentaire
	Stages, le cas échéant	Valorisation des stages effectués, notamment dans le domaine de l'immobilier.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités, centres d'intérêt	Engagement citoyen, Engagement étudiant (CVL, MDL...), Engagement associatif, Curiosité pour les questions économiques/juridiques /sociétales, Pratique sportive en club	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)

- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Appréciations des professeurs

Résultats chiffrés (notes) insuffisants

Absences injustifiées

Projet non cohérent

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Utilisation de l'outil « Aide à la décision » proposé par Parcoursup :

Pour chaque spécialité de bac, construction d'une « note globale » constituée :

- De matières générales, communes avec notre BTS : français et maths notamment.
- De matières spécifiques/technologique/professionnelles, qui sont soit communes avec notre BTS (économie-droit, gestion, commerce, architecture...), soit représentatives du bac préparé (démontre ainsi la capacité du candidat à s'investir dans la voie choisie).
- Des éléments de la Fiche Avenir.
- Evaluation de LV : anglais.

A partir de ces notes globales et du classement généré, une commission composée de professeurs de BTS Professions Immobilières prend en compte d'autres critères, susceptibles de faire évoluer le rang des candidats :

- Bulletins : appréciations des professeurs, prioritairement en classe de Terminale, mais aussi en Première : comportement, attitude face au travail, absences injustifiées...
- Fiche avenir : niveau de la classe / rang de l'élève.
- Scolarité : prise en compte des « éléments liés à ma scolarité », le cas échéant.
- Activités et centres d'intérêt : prise en compte des 4 éléments, le cas échéant, et notamment les stages effectués pour les baccalauréats professionnels (cohérence du projet).
- Bac : prise en compte de certaines notes obtenues au baccalauréat, le cas échéant (épreuves anticipées ; épreuves finales pour les candidats ayant déjà obtenu l'examen).
- Projet de formation : lettre de motivation des candidats pour vérifier la cohérence de leur projet.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet de formation doit être motivé, argumenté et surtout personnel.

Les appréciations des bulletins ont une importance non négligeable par rapport aux notes. Un comportement exemplaire est un réel plus.

Les candidats doivent faire preuve d'une importante capacité de travail et d'une bonne faculté de compréhension, éléments essentiels pour réussir.

Signature :

Olivier ALAUX,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Saint-Exupéry